

## Communiqué de Presse Observatoire économique du Tourisme 2008



A l'issue de l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme de la Région de Saint-Omer, **le 25 juin 2009, une convention de partenariat a été signée entre 4 partenaires : le Pays de Saint-Omer, la CCI Grand Lille - Agence Territoriale St-Omer / St-Pol, l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer et l'Office de Tourisme de la Région de Saint-Omer, en présence de 2 partenaires associés : le Comité Régional de Tourisme du Nord-Pas-de-Calais et le Comité Départemental de Tourisme du Pas-de-Calais dans le but de mettre en place un Observatoire**

**Economique du Tourisme du Pays de Saint-Omer.**

*(Extraits de la convention)*

La charte et le SCOT du Pays de Saint-Omer approuvé le 7 mars 2008 ont rappelé la nécessité de mettre en œuvre une véritable stratégie de développement du tourisme durable et d'en faire un axe majeur de la diversification économique du territoire :

*« Le Pays de Saint Omer est aujourd'hui reconnu comme destination touristique fréquentée à la fois par une population régionale mais aussi britannique, et de plus en plus belge et néerlandaise.*

*Pour autant le Pays de Saint Omer doit afficher une ambition très forte en matière de développement touristique afin de développer une attractivité vis-à-vis des investisseurs potentiels... »*

Parce que l'économie touristique est d'une grande complexité et nécessite une approche méthodologique pour la clarifier et la structurer, le développement de cette attractivité passe par des analyses et études concrètes fournissant des arguments tangibles aux acteurs économiques et financiers.

Les partenaires ont ainsi considéré les nécessités suivantes :

- disposer d'un état des lieux de l'offre touristique, élément de base pour tout territoire souhaitant mettre en œuvre une politique touristique,
- photographier, quantifier, qualifier les richesses touristiques; estimer le nombre de lits touristiques marchands et non marchands en utilisant des ratios; positionner son territoire par rapport aux marchés, aux concurrents, aux clientèles; connaître ses atouts, ses faiblesses, ses manques... en aménagement du territoire,
- mesurer la valeur créée par le secteur du tourisme et en traduire l'apport réel en retombées économiques, fiscales et sociales avec la mesure des emplois générés, c'est-à-dire les emplois créés et/ou maintenus,

Le périmètre d'étude de l'Observatoire est constitué des 5 intercommunalités du Pays de Saint-Omer : la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, la CC du Pays de Lumbres, la CC du Pays d'Aire, la CC de la Morinie, la CC du Canton de Fauquembergues.

La publication de l'Observatoire Economique du Tourisme est annuelle, intervenant au plus tard en juin de chaque année, et regroupe les données de l'année civile écoulée. En complément, l'Office de Tourisme de la Région de Saint-Omer réalise une enquête de conjoncture après chaque saison estivale.

---

### **Hervé de Bretagne**

#### **Président de l'Office de Tourisme de la Région de Saint-Omer**

Un Observatoire est l'élément de base pour tout territoire souhaitant étendre sa politique touristique. Il permet de disposer d'indicateurs précis de l'offre et de la fréquentation dans le but de se positionner par rapport aux clientèles, et d'adapter les actions de mise en marché. La mesure de la valeur créée par le secteur du tourisme et de son apport réel en retombées économiques, en emplois générés etc., permet d'apporter des éléments de réponses aux interrogations tant des professionnels du tourisme, que des élus ayant en charge l'aménagement du territoire. C'est donc avec détermination que l'Office de Tourisme a initié la mise en place de l'Observatoire Economique du Tourisme du Pays de Saint-Omer, et s'est engagé à son animation et son pilotage. Cette démarche a été possible grâce aux collaborations des partenaires locaux, départementaux et régionaux, partageant la même volonté.

### **Joël Duquenoy**

#### **Président de l'agence d'urbanisme et de développement de la Région de Saint-Omer**

Assurer le suivi et l'évaluation des évolutions urbaines est une des missions légales des Agences d'urbanisme. Depuis plusieurs années maintenant, l'Agence de Saint-Omer développe plusieurs observatoires thématiques dans l'intérêt de ses partenaires à l'échelle du Pays de Saint-Omer. La mise en œuvre partenariale d'un observatoire économique du tourisme permet ainsi à l'ensemble des partenaires de se construire une vision commune de l'activité touristique et ainsi constituer le socle indispensable au développement d'une stratégie territoriale partagée. Véritable outil de connaissance et d'aide à la décision, cet observatoire économique du tourisme s'avère déjà très précieux pour les décideurs dans la définition des politiques publiques pour faire du tourisme un véritable levier de diversification économique pour notre Territoire du Pays de Saint-Omer.

**Alain Mequignon****Vice président délégué au Pays de Saint-Omer**

Développer les outils d'intelligence territoriale sur le Pays de Saint-Omer est aujourd'hui indispensable à la prise de décision pour les 5 intercommunalités du Pays de Saint-Omer. L'activité touristique est primordiale pour maintenir le dynamisme des secteurs ruraux et périurbains. La mise en place de cet observatoire économique du tourisme répond ainsi pleinement aux attentes des intercommunalités, soucieuses de pouvoir mesurer et surtout prouver l'impact de l'activité touristique sur le Territoire. Le développement et l'évaluation des politiques mises en œuvre s'en trouvent ainsi facilités dans un souci d'efficience des moyens publics. Par l'intermédiaire de cet observatoire partenarial, la mise en place d'un espace de Gouvernance sur la question touristique est également une grande avancée pour le Pays de Saint-Omer.

**Xavier Ibled****Président de la CCI Grand Lille, Agence territoriale Saint-Omer / St Pol**

Le suivi de l'évolution de l'activité touristique dans le Pays de Saint-Omer est une donnée très importante. Dès 1993, la Chambre de Commerce et d'Industrie a commencé à collecter et interpréter les données annuelles et saisonnières, couvrant l'ensemble des sites touristiques et activités de loisirs. Depuis 2005, la CCI s'est recentrée sur l'observation de l'activité hôtelière et a encouragé la mise en place d'un large observatoire, auquel elle participe, couvrant l'ensemble des thématiques Patrimoine et musées, Savoir-faire, Nature et détente, Hôtellerie de plein air et rural. Cet observatoire touristique et économique est aujourd'hui la synthèse de nos travaux et réflexions, réunissant les techniciens des filières touristiques (la CCI, le Comité Départemental du Tourisme, le Comité Régional de Tourisme, les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du territoire, les équipements touristiques, etc.). En rendant compte de l'activité touristique, ce dispositif permet de donner à ce secteur d'activité toutes ses lettres de noblesse et en confirmer l'importance économique pour le territoire.